

TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel Avril 2015 - n° 155



L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be



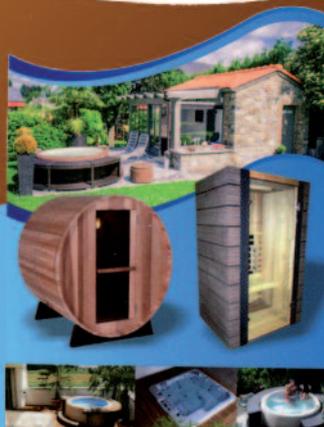
Gruslin Jean-François



Rue de Rochefort, 10
6927 TELLIN
(en face du Spar)

Gsm : 0473/432 546
Tél./Fax : 084/345 759

www.terraconcept.be
Email : terraconcept@skynet.be



Aménagements de terrasses
Sauna & infrarouge Tylo
Spas Softub
4seasonspa
Fonteyn

autoselux
votre spécialiste automobile

Nous mettons tout en œuvre pour vous offrir
un service complet et de qualité...

Voitures - Véhicules utilitaires - 4 x 4

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| ✓ Essai de nos véhicules | ✓ Entretiens |
| ✓ Garantie | ✓ Réparations |
| ✓ Service après-vente | ✓ Révision générale |
| ✓ Dépannage | ✓ Vente et montage de pneus |

**Vente de véhicules
neufs et occasions**

rue de Rochefort, 64a
6927 TELLIN
+32 (0) 84 223 123
+32 (0) 476 571 799



**TOUT FAIRE
MATÉRIAUX**

Gilles s.p.r.l.

<http://www.toutfaire.be/gille/>

Rue de l'Abattoir, 28
5580 ROCHEFORT

Tél. 084/244.901 - Fax : 084/212.571

E-mail: info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



**VOTRE EXPERT
CHALEUR**



DELVENNE Frères

Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux - monuments

Rue de bouges 49
6927 RESTEIGNE
Tel : 084/38.84.00

www.marbreriedelvenne.be

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution
de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient
pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland CROSSET
se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86 (soir)

Regifo
Edition SPRL

Notre société édite depuis plus de 30 ans
en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale

Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune,
vous désirez un renseignement sur nos services ?
Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :
via Tél. 071 / 74 01 37 ou via mail : info@regifo.be



www.regifo.be



Le mot du Maireur

ECHOS DE NOS CLOCHERS nr 155 - SOMMAIRE

Administration
Le mot du maireur
Présentation de Mr Etienne ROUARD
Présentation de Mme Catherine MARCHAL
Echos de nos Clochers
L'eau à quel prix ?
La CDLR est sur les rails
Des nouvelles du Conseil Communal
Echo de la minorité
Aide déclaration d'impôts
Carrefour des générations
Car ONE
Travaux
Quoi de neuf sur les travaux ?
Été Solidaire
Appel à candidature pour les jeunes entre 15 et 21 ans
Vous avez quelques travaux à réaliser ?

Environnement
Les Infos de l'AIVE
Nouveauté en matière de PEB

Jeunesse et extrascolaire
Appel à candidature – Animateurs de plaines de vacances
Belle ambiance lors du congé de carnaval
Été 2015 – Activités plaines
Vacances de Pâques
Sports
Je cours pour ma forme
Tourisme
Retour sur les activités du CDTC
Pass Chevetogne

Agenda
Calendrier des manifestations de mars à mai 2015
Chasse aux œufs
Stages multisports
Concours de couyon
Tournoi de volley
Marche ADEPS - 25 mai 2015
22ième Transforestièrre – 01er mai 2015

Divers
Réservation Foyer Culturel de Bure
Promo-Tellin

Les travaux d'extension et de rénovation de l'école de Tellin sont terminés. Nos enfants ont regagné de nouveaux locaux ou des classes rafraîchies et modernisées. Je voudrais ici remercier et féliciter tous les intervenants qui ont permis de mener à bien ce projet : la Fédération Wallonie et Bruxelles pour le financement partiel du projet, le Fonds des bâtiments scolaires, le bureau d'études Atrium, l'entreprise Jonkeau. Je voudrais également mettre en avant les services administratifs communaux qui ont suivi ce dossier depuis le début, ainsi que les services ouvriers, les équipes d'entretien, les enseignants et les accueillantes qui ont travaillé pour que le bâtiment soit opérationnel au plus vite.

Bien entendu, tous ces investissements ont un coût : 986.000€ environ pour l'ensemble des travaux, financés à concurrence de 540.000€ par la Fédération Wallonie et Bruxelles. Je crois sincèrement que nous pouvons être fiers de nos trois implantations scolaires ; contrairement à d'autres communes voisines, Tellin a beaucoup investi ces dernières années dans les infrastructures scolaires et ce n'est pas fini : un dossier relatif à l'aménagement d'une cantine scolaire à Resteigne devrait aboutir prochainement. Je suis convaincu qu'un bon enseignement est surtout lié à la compétence des enseignants mais que la qualité des infrastructures génère aussi un cadre favorable à l'apprentissage.

Ces derniers temps, on a beaucoup parlé des ventes publiques de bois de chauffage destinées aux particuliers. Le principe de la vente se fait en 2 tours depuis 2 ans maintenant et ne fonctionne pas trop mal. Un premier tour ouvert à tous est d'abord organisé, en limitant le volume d'achat à 35 m3 par ménage. Un second tour a ensuite lieu et permet de dépasser cette limite. Sachant que deux ventes sont organisées sur l'année, cette manière de procéder permet à tout un chacun d'acquérir un volume de bois suffisant pour chauffer son foyer ; tout en maintenant des prix de vente corrects, ce qui est de l'intérêt de la commune donc de votre intérêt. Ce mode de fonctionnement respecte en plus la législation en vigueur. Des communes voisines organisent une vente avec un premier tour limité à leurs habitants ; cette manière de procéder est « limitée » au niveau de la législation sur la discrimination, et provoque une chute des prix de vente car l'offre est supérieure à la demande.

D'autre part, je vous rappelle que notre commune est engagée dans une opération de développement rural (ODR). Sur base des consultations citoyennes organisées en 2014 et à partir d'un diagnostic du territoire réalisé par le bureau d'études Traces TPI, une commission locale de développement rural (CLDR) va travailler à définir les enjeux de la commune pour l'avenir; elle va notamment déterminer les actions et les projets qui permettent d'atteindre ces enjeux dans un document qui s'appelle le programme communal de développement rural (PCDR). Cette commission a débuté ces travaux en février et vous en trouverez la composition dans ce bulletin.

Nous aborderons également la tarification de l'eau. Vous verrez ainsi que seul le coût vérité de distribution (CVD) est déterminé par la commune, les autres composantes du prix nous étant imposées. Et encore, pour le CVD, le plan comptable de l'eau et les nouvelles directives européennes en matière de financement des investissements par emprunts nous obligent à équilibrer les dépenses par des recettes équivalentes.

Je vous souhaite d'excellentes vacances de Pâques (ou de printemps selon vos convictions) et je vous dis à bientôt dans un prochain « écho des clochers ».



Jean-Pierre Magnette
Bourgmestre

« ECHOS DE NOS CLOCHERS » n° 156.

Notre prochain bulletin communal sera distribué la semaine du lundi 18 au vendredi 22 mai 2015. Les articles pour ce numéro devront nous parvenir sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante : mariane.remacle@tellin.be pour le mardi 21 avril 2015 à minuit. D'avance, merci à tous.

REMACLE Mariane

Administration



« J'ai le plaisir de vous présenter notre nouveau chef de projet PCDR, Etienne ROUARD. Ce dernier bénéficie d'une expérience considérable puisqu'il a travaillé à l'IVEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) durant de nombreuses années. Il s'occupera également au sein de la commune de Tellin du Patrimoine (baux, achat-vente,...) ainsi que de nouveaux projets. Il sera également amené à assurer ma fonction lors de mes congés et absences »

Annick LAMOTTE.
Directrice Générale



« J'ai le plaisir de vous présenter notre nouvelle conseillère en énergie, Catherine MARCHAL. Cette dernière a travaillé durant plusieurs années au service urbanisme de la ville de Beauraing et faisait déjà partie de notre CCATM Tellinoise (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) avant son entrée en fonction au sein de la commune de Tellin. Elle secondera également Mme Bassiaux au sein du service urbanisme-environnement ». Madame Catherine MARCHAL, vous accueille les jours ouvrables de 08 h à 12 h, les mercredi et vendredi de 13 h à 16 h 30. Une permanence spécifique est organisée le mardi de 16 h à 18 h à l'Administration Communale (entrée par la porte côté rue).

Annick LAMOTTE.
Directrice Générale

LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR) EST SUR LES RAILS



L'Opération de Développement rural visant à améliorer le cadre et la qualité de vie dans la commune de Tellin suit son cours.

Lors des réunions d'information et de consultation organisées dans chacun des villages à l'automne passé, une centaine de projets et actions ont été mis sur la table par les citoyens.

Le 3 février 2015, le Conseil communal a approuvé la **composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR) chargée de piloter l'Opération**. Cette Commission se veut représentative de l'ensemble de la population ; les membres ont été choisis sur base de candidatures volontaires. Le groupe s'est rassemblé le 26 février pour faire connaissance et établir des règles de fonctionnement. Il va à présent se réunir régulièrement pour élaborer une **stratégie de développement globale et intégrée pour les 10 prochaines années**.

QUI FAIT PARTIE DE CETTE COMMISSION ?

MAGNETTE Jean-Pierre
ROSSIGNOL Natacha
CHARLIER Anne
CHAUVIER Lionel
DUFOING Catherine
DE PROOST Christian
VINCENT Nathalie
DUPONT Aurélia
WAUTELET Christophe
LEDOUX Nicolas

DEGEYE Yves
MARTIN Thierry
RONDEAUX Gérard
GOFFIN François
BOVY Ludovic
HUYBRECHTS Mariette
COLLEAUX Roland
ALEXANDRE Olivier
HANCE Véronique
DEVAUX Noëlle

MARION Marc
LECOMTE Isabelle
DEVIS Georges
BAUDRI Olivier
WATHELET Françoise
DEVALET Jacky
GEORGE Serge
BRILOT Robin
DAURY Françoise

DULON Olivier
BOEVE-ANCIAX Françoise
MATTLET Natalie
LEDOUX Michel
VANWILDEMEERSCH Anne
VANKEERBERGHEN Michel
RENAULT Jean-Christophe
DECEULENEER Dirk
VOORSPOELS Godelieve



PLUS D'INFOS ? Contactez les agents de développement de la FRW (*Séverine Schonne s.schonne@frw.be, Jean-Christophe Simon jc.simon@frw.be ou au 084/21 98 60*).

L'eau, à quel prix ?

L'eau est une nécessité et même plus un droit humain.

Mais pourquoi son coût augmente-t-il ?

D'années en années, le prix du m³ d'eau potable n'a cessé d'augmenter. Ceci s'explique par le fait qu'en vertu du **principe du coût-vérité** imposé par les instances européennes, le consommateur est tenu de payer le montant exact couvrant la production, la distribution puis l'évacuation et l'assainissement de l'eau.

Ces coûts sont repris dans 2 éléments majeurs : **le CVD et le CVA**.

• CVD ou coût-vérité à la distribution

Le CVD est le reflet des coûts réels de fonctionnement des services de production d'eau (du captage au château d'eau) et de distribution d'eau (du château d'eau jusqu'au robinet). Le CVD tient compte également de l'extension et du renouvellement des réseaux de canalisations, des coûts de protection des captages d'eau en vue de les préserver de toute pollution extérieure et du contrôle de la qualité de l'eau en vue de sa distribution aux citoyens.

Sur votre commune, c'est le Service communal des Eaux qui assure quotidiennement l'ensemble de ces services et qui détermine le montant du CVD (basé sur son plan comptable). Il est donc identique pour tous les abonnés de la commune, mais peut être différent chez le distributeur voisin. Depuis le 1^{er} janvier 2015, le CVD de la commune de Tellin s'élève à 2,22 €/m³ HTVA. Pour information le CVD de l'eau fournie par la Société Wallonne des eaux s'élève quant à lui à 2,62 €/m³ HTVA.

• CVA ou coût-vérité à l'assainissement

Le CVA couvre l'ensemble des coûts liés à la collecte et à l'épuration des eaux usées. En région wallonne, il a été décidé d'étaler l'augmentation du CVA sur plusieurs années. Il est donc fixé annuellement et est unique pour l'ensemble du territoire wallon.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le CVA est de 1,935 €/m³ d'eau consommé (pour mémoire, il s'élevait à 0,523 €/m³ en 2005).

Votre facture d'eau

Tous les distributeurs wallons, dont votre Administration communale, sont tenus d'appliquer la même structure tarifaire et d'y intégrer le CVD et le CVA. **Votre facture d'eau reprend ainsi 4 composantes principales** (à gauche dans le tableau ci-dessous) définies suivant un mode de calcul spécifique (à droite dans le tableau) :

Composantes	Mode de calcul
Une redevance annuelle* par compteur	(20 x CVD) + (30 x CVA) (20x2,22) + (30x1,935)
	102,45 €
Le coût des consommations (réparti en 3 tranches de consommation)	
Première tranche (0 à 30 m ³)	Volume 1 ^{ère} tranche x 1/2 CVD : 1,11 €
Deuxième tranche (30 à 5 000 m ³)	Volume 2 ^{ème} tranche x (CVD + CVA) : 4,16 €
Troisième tranche (5 000 m ³ et +)	Volume 3 ^{ème} tranche x (0,9 CVD + CVA) : 3,94 €/m³
Contribution au Fonds social de l'Eau	Volume total consommé x 0,0250 €
TVA	6 %

*Destinée à rétribuer l'avantage procuré par la mise à disposition de l'eau

Vous éprouvez des difficultés pour payer votre facture d'eau ?

En cas de difficulté de paiement, vous pouvez, dans un premier temps, le signaler à votre distributeur (votre Administration communale). Des solutions peuvent vous être proposées comme **l'étalement des paiements** par exemple.

Vous pouvez également faire appel au **Fonds social de l'Eau**. Celui-ci a pour vocation de venir en aide aux citoyens en difficulté de paiement. Le Fonds social de l'Eau existe à l'échelle régionale et est alimenté par la contribution de chacun au travers de la facture d'eau.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, votre contribution au Fonds social de l'Eau est de 0,0250 €/m³ d'eau consommé (0,0125 € précédemment). Cette augmentation doit permettre de couvrir l'ensemble des demandes, de plus en plus nombreuses.

• Comment introduire la demande d'intervention au Fonds social de l'Eau ?

Adressez-vous au **CPAS, rue de la Libération, 45 à 6927 TELLIN – 084/36.66.85¹**. Le CPAS mènera une enquête afin de vérifier que le non-paiement dans les temps impartis provient bien d'une difficulté financière et non d'une mauvaise volonté manifeste de vous acquitter de votre facture d'eau. Le CPAS statuera dans les 30 jours de la demande, sur l'octroi et le montant de l'intervention financière.

Quelques conseils pour alléger votre facture d'eau

Il suffit parfois de gestes simples pour faire de belles économies. Aussi, pensez :

- Vérifier l'état de votre installation :
 - un robinet qui fuit goutte à goutte représente une perte de 4 litres par heure (soit 35m³/an) ;
 - une chasse d'eau qui fuit représente une perte de 25 litres par heure (soit 219m³/an)
- Installer une chasse d'eau économique à 2 boutons ; à défaut, glissez une bouteille d'eau remplie dans le réservoir de chasse et vous économiserez 1,5 litres à chaque passage aux toilettes
- Prendre une douche plutôt qu'un bain (économie d'environ 100 litres d'eau chaude)
- Utiliser des appareils électroménagers (lave-vaisselle, machine à laver, ...) économes et veillez à ce qu'ils soient bien remplis avant de les faire fonctionner
- Fermer le robinet pendant que vous vous lavez les mains, les dents, que vous vous rasez ou lorsque vous vous savonnez sous la douche
- Arroser le jardin pendant la période de la journée la moins chaude pour limiter l'évaporation.

Ne nous méprenons pas !

En Wallonie, un mètre cube d'eau du robinet coûtait en moyenne 4,67 €² en 2014, soit 0,0046 € le litre. En comparaison, 1 litre d'eau minérale embouteillée coûte en moyenne 0,11 €. Faites le compte !

Le Service des Eaux de votre Administration communale est à votre écoute au 084/37.42.81 – Virginie COME

¹ En cas de non paiement de votre facture d'eau au terme de la mise en demeure, le distributeur peut lui-même transmettre vos coordonnées au CPAS (vous avez toutefois la possibilité de vous y opposer).

² Données Aquawal – 2014

Des nouvelles du Conseil Communal

Voici les décisions les plus importantes prises lors des conseils communaux du 3 février et du 24 février.

- Approbations lors du conseil communal du 3 février :
 - Du mode de passation de la rénovation des menuiseries extérieures du hall omnisports de Tellin
 - De l'attribution des conditions de la remise en état de la régulation de l'école de Bure
 - De la composition de la Commission Locale de Développement Rural
 - De la destination des coupes de l'exercice 2016 des ventes de bois 2015
 - Des consignes de sécurité des zones de secours du Luxembourg
 - Du vade-mecum de sécurité lors d'organisation d'événements
 - De la modification de la composition de la CCATM suite au décès du Président
- Approbations lors du conseil communal du 24 février :
 - Des conditions et du mode de passation des fournitures de peintures et accessoires pour divers bâtiments

- Du marché de fournitures classiques pour les trois implantations scolaires en tenant compte des préoccupations environnementales ;
- Du marché de fournitures de produits, ustensiles et de petit matériel d'entretien des bâtiments communaux en tenant compte des préoccupations environnementales ;
- D'achat de mobilier pour l'extension de l'école de Tellin,
- Du financement des travaux de modernisation et extension (construction de deux classes supplémentaires) de l'école de Tellin,
- Du projet du Plan Communal d'Aménagement Révisionnel dit « Carrière de Resteigne » accompagné d'un plan d'expropriation et du Rapport sur les Incidences Environnementales
- Du rapport financier 2014 du Plan de Cohésion sociale



Olivier DULON
Président du Conseil communal

Echo de la minorité

Lors d'un conseil communal de février qui traitait entre autres de la poursuite de l'opération de développement rural, nous avons insisté sur une meilleure représentativité au niveau des associations, en particulier du sport, lors de la constitution du comité qui va chapeauter l'opération.

Nous voulons profiter de l'occasion pour rétablir la vérité par rapport à l'article de l'Avenir du Luxembourg du lundi 16 février 2015 : le PCDR (Plan Communal de Développement Rural) était au centre de notre programme électoral. Nous déplorons que l'opération n'ait pas été lancée au cours des législatures précédentes. Malheureusement, certains membres de la majorité politique de l'époque n'ont pas voulu initier le projet et trouvaient toujours une excuse pour ne pas se lancer et ce, malgré la promesse de subsides importants .

Pour les ventes futures de bois de chauffage 2015 , nous avons demandé de changer une des règles d'imposition du cahier général des charges et donc qu'une préférence soit donnée

aux habitants de la commune de Tellin....le vote en conseil communal en a décidé autrement.

Lors de la traditionnelle soirée des vœux de Nouvel An , nous avons constaté l'absence de nombreux membres du personnel. Cela ne nous a attristé. Avant 2012, un climat de convivialité, d'écoute attentive et de franche collaboration régnaient au sein de la commune. La minorité s'interroge sur la situation actuelle.

Françoise Boevé-Anciaux



Isabelle Bovy-Lecomte



Jean-François Dufoing.



Le car ONE de BURE et GRUPONT du mardi 14 avril 2015 est exceptionnellement annulé.
Les parents peuvent se rendre au car ONE de TELLIN, le jeudi 16 avril 2015 à

- 8 hrs 45 devant la pharmacie ;
- 11 hrs Cité Fochalle.

Merci pour votre compréhension.

Madame ANTOINE, TMS ONE
Tél. : 084/38.92.81



Carrefours des
GÉNÉRATIONS

Mieux vivre ensemble

POUR RAPPEL !

A vos agendas !

Le dimanche 26 avril 2015,
6ème participation de la
Commune de Tellin aux
Carrefours des Générations.

Cette manifestation concerne plusieurs communes de Wallonie-Bruxelles. Des rencontres mais aussi des échanges, des collaborations, des partenariats entre toutes les générations.

« Courants d'âges » coordonne cette journée et est relayée par la Province de Luxembourg.

Solidarité, partage et mise en valeurs de relations réciproques et durables.

Rendez-vous à la salle de Resteigne City pour différentes activités, ateliers... présentés par nos ambassadeurs.

Un programme détaillé vous parviendra durant le mois d'avril !

A midi un dîner sera servi sur inscription.

Réservations auprès de Nathalie Vincent 084/ 36 61 36 : nombre de places limitées !

Une des activités proposée prévoit la confection d'une écharpe géante, à cet effet **nous faisons appel aux bonnes âmes pour récupérer des restants de laine**, rangés au fin fond d'une armoire chez vous et qui feraient le bonheur des acharnés de tricot !

Dans le même ordre d'idée, nous invitons les amoureux de danse à se proposer pour initier jeunes et moins jeunes aux danses de salon : tango, valse, ... Un joueur d'accordéon nous accompagnera l'après-midi et ce sera l'occasion de s'essayer aux pas d'antan !

Nous comptons sur votre présence pour cette belle rencontre intergénérationnelle !

Quoi de neuf sur les travaux ?

En ce début d'année 2015, je voudrais profiter de ce bulletin communal pour vous présenter notre service travaux ainsi que les diverses missions qui lui sont attribuées.

A la tête du service, nous avons M. Pascal PETIT, Agent Technique en chef, secondé par M. Jacky DEVALET, Agent Technique.

Les missions attribuées sont diverses et variées. En voici une liste non exhaustive :

- Entretien et réparations des voiries communales (nids de poules, nettoyage des avaloirs et filets d'eau, curage des fossés, ...)
- Créations et entretiens des espaces verts ;
- Entretien des lieux publics et fleurissements ;
- Entretien des cimetières et enterrements ;
- Placements et entretiens d'égouts ;
- Gestion du service des eaux (poses et

remplacements de conduites, raccordements particuliers, relevés de compteurs, entretien et surveillance du réseau, ...)

- Entretien des bâtiments communaux et des écoles ;
- Réalisations de travaux forestiers ;
- Ramassages des déchets (voiries, poubelles publiques, éco-mobile, ...)
- Préparation des diverses manifestations (feu d'artifice, bals, brocante, kermesses, ...)

Tous ces travaux sont, bien entendu, réalisés suivant les priorités retenues par le Collège Communal.

En période hivernale, et nous avons été servis encore cette année, l'équipe est toujours disponible.

Pascal et Jacky sont alternativement de permanence. Dès 4H30 le matin, ils sillonnent nos quatre villages et, si nécessaire, rappellent les deux équipes prévues pour le déneigement.

Comparativement à d'autres communes,

je pense que nous pouvons être fiers de l'efficacité de nos équipes de déneigement.

En général, on peut dire que TOUTE L'EQUIPE DU SERVICE TRAVAUX :

- est disponible à toutes heures, le week-end si nécessaire ;
- est à notre service, chacun suivant sa fonction, tout en sachant qu'en cas d'urgence, tous sont polyvalents ;
- travaille dans une bonne ambiance tout en formant une équipe professionnelle dans un cadre entièrement rénové.

Lors d'un prochain bulletin communal, nous vous présenterons, plus en détails, les divers services composant le service travaux communal.



Francis ALEN
Echevin des Travaux

Été solidaire



APPEL À CANDIDATURE POUR LES JEUNES ENTRE 15 ET 21 ANS.

Ce projet, soutenu par la Région Wallonne, permet aux communes et cpas d'engager des jeunes sous contrats d'étudiants et développer leur sens de la citoyenneté en les impliquant dans la valorisation et l'amélioration de leur quartier et de leur environnement. Il permet de valoriser et renforcer l'image des jeunes vis-à-vis d'eux-mêmes et des populations qui bénéficieront de leur travail.

Si vous êtes intéressés par un job étudiant durant ces vacances d'été, vous pouvez envoyer votre candidature pour **le 15 avril au plus tard** à :

Françoise VANLAERE- candidature Eté solidaire,
45 rue de la Libération – 6927 Tellin



VOUS AVEZ QUELQUES TRAVAUX A REALISER ?

Nous avons la possibilité de vous rendre ces petits services **GRATUITEMENT !**

COMMENT ?

Grâce au soutien de la Région Wallonne (et sous réserve de l'acceptation du projet), le CPAS et la COMMUNE engagent une équipe de jeunes (de 15 à 21 ans) pour la période des vacances d'été (date encore à déterminer)

POUR FAIRE QUOI ?

Des petits travaux tels que rafraîchissement peinture, entretien d'un jardin, nettoyage d'un grenier, tonte de pelouse, ... Ces travaux doivent pouvoir être réalisés par des jeunes sur 1 ou 2 jours maximum.

ATTENTION : le matériel nécessaire à l'exécution de ces services devra être fourni par vos soins (peinture, tondeuse, matériel de nettoyage, ...)

QUI PEUT BENEFICIER DE CES SERVICES ?

Priorité sera donnée aux personnes de + de 60 ans, seules, à revenus modestes, handicapés

Si vous êtes intéressés, prenez dès présent contact avec Isabelle DORY au 084/36.66.85 pour demander notre passage et/ou d'éventuels renseignements complémentaires.

AU PLAISIR DE VOUS RENDRE SERVICE !

Environnement

LES INFOS DE L'AIVE



COLLECTE DE VÉLOS EN BON ETAT

Le samedi 25 avril prochain, les vélos en bon état seront récupérés dans les parcs à conteneurs au profit des associations locales.

Quand ? samedi 25 avril, de 9h00 à 18h00

Où ? dans tous les parcs à conteneurs

Quoi ? des vélos enfant, adulte, VTT, ... en bon état

Pour qui ? ateliers vélos, CPAS, écoles, ...

UTILISER LES GRANULATS RECYCLÉS POUR VOS TRAVAUX ?



Savez-vous que les granulats recyclés peuvent remplacer les granulats naturels dans la plupart des utilisations traditionnelles :

- en sous-fondation de voirie ;
- en fondation et sous-fondation de parking ;
- en fondation et sous-fondation de bâtiment ;
- en empièchement de chemin forestier, agricole et de chantier.

Les déchets inertes de cette filière proviennent des parcs à conteneurs de l'AIVE et des entrepreneurs locaux de la construction. Ils sont ensuite broyés et calibrés dans les installations de l'AIVE à Habay et à Tenneville.

Pour boucler la boucle, il faut les utiliser localement. Les circuits courts limitent l'utilisation et le gaspillage des matières pre-

mières ainsi que la consommation d'énergie. On cumule donc des avantages économiques et environnementaux. Devenez acteur de l'économie circulaire de notre région en utilisant les granulats recyclés de l'AIVE.

>>> www.aive.be, profil Citoyen, Nos granulats recyclés pour vos travaux

COLLECTE EMPÊCHÉE, CITOYENS INFORMÉS

Des conditions exceptionnelles peuvent empêcher la collecte des déchets ou la décaler significativement. Pour en informer au mieux les citoyens, l'AIVE a développé un service d'alertes par E-mail ou par SMS. Pour en bénéficier, créez votre profil en renseignant votre rue (pour recevoir uniquement les alertes qui vous concernent) et la manière dont vous voulez être informés : par E-mail (gratuit) ou par SMS (0,18 € / SMS).

>>> www.aive.be, profil Citoyen, Collectes en porte-à-porte, Collecte empêchée

PROCHAINES FERMETURES DES PARCS ...

Les parcs à conteneurs seront fermés :

- le mardi 17 mars 2015 (formation du personnel) ;
- le week-end de Pâques : du samedi 4 au lundi 6 avril 2015 inclus.

L'ENTRETIEN DE VOTRE SYSTÈME D'ÉPURATION INDIVIDUELLE

Vous habitez en zone d'assainissement autonome et avez installé votre système d'épuration individuelle ? Vous voilà donc responsable de son bon fonctionnement mais ...

- Que se passe-t-il réellement dans la cuve de votre système ?



- Comment vérifier que tout fonctionne bien ?
- C'est quoi un Journal d'exploitation ? Que doit-il contenir ?
- Comment mesurer vous-même la hauteur des boues ?
- Quand devez-vous vidanger votre système ? Est-ce obligatoire ?

Pour vous aider à répondre à ces questions, l'AIVE a rassemblé dans une nouvelle brochure toutes les infos sur le fonctionnement et l'entretien d'un système d'épuration individuelle.

>>> www.aive.be, profil citoyens, Eaux usées : assainissement autonome

LES TOILETTES NE SONT PAS DES POUBELLES !



Les lingettes même biodégradables peuvent boucher les toilettes. Et ça, c'est plutôt gênant ... Elles posent aussi problème dans les installations de l'AIVE. Elles ne se désagrègent pas, flottent dans les canalisations, s'accrochent aux obstacles et s'y ag-



glutinent. Au final, elles forment des masses compactes qui bouchent les canalisations, mettent en péril les pompes de relevage et créent de gros soucis aux techniciens des stations d'épuration. En cas de fortes pluies, si le réseau d'égouttage est obstrué, les eaux usées peuvent refouler vers les habitations, sur les voiries ou dans la nature.

Et il n'y a pas que les lingettes ... Si vous êtes curieux de savoir que faire et ne pas faire avec vos eaux usées, consultez « Le petit livre des toilettes » !

>>> www.aive.be, profil citoyens, Eaux usées : assainissement collectif

JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU

Cette année encore, l'AIVE participera aux Journées Wallonnes de l'Eau : portes ouvertes, animations dans les écoles et en point d'orgue, Festival solidaire à la station d'épuration de Dampicourt le 22 mars 2015. Programme complet sur www.aive.be, agenda

Infos ? infoligne@idelux-aive.be
063 23 18 11 - www.aive.be



Nouveauté en matière de PEB (Performance Energétique du Bâtiment): Affichage du certificat dans la publicité

En Wallonie, la loi impose de fournir le certificat PEB de votre habitation au moment du compromis de vente (ou au moment de l'acte, s'il n'y a pas de compromis), ou à la signature du bail en cas de location. Depuis le 1^{er} janvier 2015, le certificat PEB est nécessaire dès la publicité des offres d'achat/de location, ce qui oblige le propriétaire à faire réaliser la certification à l'avance. Le but poursuivi :

- permettre aux candidats acquéreurs de comparer la qualité énergétique des biens immobiliers sur le marché ;
- valoriser les travaux entrepris par les propriétaires en vue de diminuer la consommation énergétique de leur logement.

Toute nouvelle offre immobilière doit donc renseigner au minimum la classe énergétique (label) du logement et, selon le support de communication concerné, mentionner également : le numéro du certificat, la consommation théorique d'énergie primaire (kWh/an) et/ou la consommation spécifique d'énergie primaire (kWh/m² par an). Si vous éprouvez des difficultés à interpréter les données renseignées sur le certificat, n'hésitez pas à contacter les Guichets Energie Wallonie.

Depuis l'obligation du certificat le 1^{er} juin 2010, pas moins de 250.000 certificats ont déjà été réalisés en Wallonie (17% du parc immobilier existant). La certification a le mérite de présenter les performances énergétiques des logements de manière simple et succincte, c'est un outil de comparaison. Mais, pour quantifier les travaux à prévoir et les économies d'énergie potentielles, il existe l'**audit énergétique**. Celui-ci peut désormais être réalisé en même temps que le certificat puisqu'ils utilisent tous deux le même logiciel.

Plus d'infos : <http://energie.wallonie.be>

Prochains changements PEB le 1er mai 2015 Renseignez-vous aux Guichets Energie Wallonie !

Infos, primes et conseils au Guichet de l'Energie

Technique de mise en œuvre ou conseils pour une meilleure performance énergétique... Contactez ses consultants, ils vous répondront gratuitement et en toute indépendance !

GUICHET MOBILE DE L'ENERGIE DE LIBRAMONT

Tél : 061/62.01.60 (du mardi au vendredi 9h-12h, en dehors de ces heures sur rendez-vous)

Email : guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be

Permanence à Bastogne au Centre Technique et Administratif Communal, Zoning Industriel 1

1^{er} jeudi de chaque mois : 13h30-17h

3^{ème} jeudi de chaque mois : 15h-19h

Permanence à Houffalize à l'Administration Communale, rue de Schaerbeek 1

2^{ème} jeudi de chaque mois : 13h30-16h30

Permanence à Neufchâteau à la Maison Bourgeois (2^{ème} étage), Grand'place 3

1^{er} mercredi de chaque mois : 14h-17h

3^{ème} mercredi de chaque mois : 14h-17h

Permanence à Vielsalm à la Maison Lambert (Maison de l'Emploi), rue de l'Hôtel de Ville 20

Tous les jeudis de marché : 9h30-12h

Permanence à Wellin à l'Administration Communale, Grand Place 1

2^{ème} mercredi de chaque mois : 14h-17h

Appel à candidature:

Animateurs de plaines de vacances.



Le centre public d'action sociale fait appel à des animateurs(trices) pour encadrer et animer les enfants durant les activités d'été.

Conditions :

- Avoir 17 ans accomplis au 30/6/2015
- Etre porteur soit:
 - d'un brevet d'animateur (reconnu par la communauté française) ou en voie d'être breveté ;
 - d'un diplôme de puéricultrice
 - d'une formation d'éducateur
- suivre ses études dans une option à caractère socio-éducatif et/ou pédagogique.

Etre motivé et avoir le sens des responsabilités.

Les candidatures sont à rentrer au bureau de l'accueil extrascolaire : Françoise Vanlaere Mont du carillon, 26 à Tellin pour le 15 mars au plus tard.

Les animateurs devront participer à l'élaboration du projet pédagogique des vacances ainsi qu'à la mise en place du programme des ateliers auxquels ils participent.

Pour plus d'informations contactez Françoise Vanlaere au 084/387614
francoise.vanlaere@tellin.be

Belle ambiance lors du congé du carnaval.

Ambiance, cotillons, danse, musique étaient au rendez-vous lors de ce congé de carnaval.

Durant toute la semaine, les enfants ont pu réaliser des activités créatives, des jeux, des danses, de la cuisine.

Pour clôturer cette semaine, chacun a vêtu son déguisement pour faire la fête et participer à la petite boum organisée les animatrices.

Merci à elles pour leur travail et merci aux enfants pour ces moments de fête.



Été 2015 : Activités plaines :

Nous vous communiquons les informations concernant les dates d'ouverture de l'accueil extrascolaire pour les vacances d'été 2015.

Un programme plus complet et détaillé sera diffusé ultérieurement.

Les plaines débuteront le 6 juillet pour se terminer le 22 août.

Fermeture du 30 juin au 5 juillet – du 20 au 24 juillet et du 24 au 31 août.

Les activités s'adressent aux enfants âgés de 2 ans 1/2 (pour autant qu'ils soient propres et sans langes) à 12 ans.

Une inscription à la semaine **est demandée pour toutes les périodes**. - exceptée pour le groupe des petits (enfants de pré-maternelle et 1^{ère} et 2^{ème} maternelle) où une inscription à la journée est possible.

Les enfants seront répartis en 3 groupes selon leur âge à savoir : pré-maternelle- 1^{ère} et 2^{ème} maternelle / 3^{ème} maternelle- 1^{ère} et 2^{ème} primaire- / 3^{ème} -4^{ème} -5^{ème} -6^{ème} primaire.

Ces activités seront animées par diverses personnes et organismes internes ou externes à la commune.

Pour les plus jeunes, une sieste sera organisée l'après-midi.

Les inscriptions ne seront effectives qu'à partir du **4 mai**.



Aucune inscription avant cette date!

Nombre de places limité pour chaque groupe et chaque semaine.

Priorité d'inscription jusqu'au 1^{er} juin pour les enfants domiciliés sur la commune de Tellin et ou fréquentant une école de l'entité.

Une facture sera envoyée pour le paiement des activités.

L'inscription sera prise en compte dès la réception du versement.

Le service se réserve le droit d'octroyer la place à un autre enfant si le paiement n'est pas effectué dans les délais.

Toutes les informations et le programme dans le prochain « Echos de nos clochers » ou sur le site Internet de la commune.

Si vous souhaitez obtenir les informations ou le programme n'hésitez pas à nous le demander par mail francoise.vanlaere@tellin.be ou par téléphone au 084/387614.

Le programme complet vous sera envoyé à partir du 1^{er} mai.

Ces activités sont reconnues, subsidiées et supervisées par l'ONE.

La participation aux activités donne droit à une attestation pour réduction fiscale.

Possibilité de remboursement auprès de certaines mutuelles. Renseignez-vous auprès de votre délégué.



Pendant les vacances de Pâques des activités sont organisées dans le cadre de l'accueil extrascolaire à la Capucine pour les enfants de 3 à 12 ans.

La Capucine ouvrira ses portes du mardi 7 au vendredi 17 avril de 8h à 17h30.

Inscription obligatoire pour le 30 mars au plus tard.

A l'heure de la rédaction du présent article, l'activité n'est pas encore précisée, mais nous pouvons vous signaler que la semaine du 13 au 17 avril un stage sera programmé pour les enfants de 2^{ème} et 3^{ème} maternelle.

Pour plus d'information contactez le service accueil extrascolaire : 084/387614 ou consultez le site internet de la commune.



JCPMF (Je Cours Pour Ma Forme) : clap 2e édition :

L'année dernière la commune avait organisée sa première session de JCPMF sur une distance de 0 à 5 km. Fort de cette belle expérience, la commune a organisé la seconde édition cet hiver comprenant deux groupes. L'un pour les nouveaux venus sur une distance de 0 à 5 km et encadré par Bertrand Pignon et le second groupe « des anciens » sur une distance de 5 à 10 km et encadré par Olivier Dulon. Un grand bravo à tous ceux, qui malgré l'automne, l'obscurité, la fatigue du travail et de leur nouveau sport, ont gardé le cap et découvert un nouveau talent qui continuera à leur apporter beaucoup de satisfaction. Ils pourront bientôt reprendre leur effort, portés par le souffle du printemps. Félicitations aux lauréats !

La troisième session débutera le **lundi 30 mars** à 18h30, trois niveaux seront organisés :

0-5 Km et 5-10 Km : inscriptions auprès de Bertrand – 0474/83.47.06

10 Km + : inscriptions auprès d'Olivier - 0475/30.15.68

Rendez-vous à l'administration communale, rue de la Libération, 45 à Tellin

Bienvenue à tous !

Bertrand & Olivier



Lauréats du groupe des 0 – 10 km



Lauréats du groupe des 0 – 5 km

Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé !

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors: tout le monde est le bienvenu !

**Pas besoin d'être sportif
Pas besoin de savoir courir
La formation débute du niveau zéro !**

Les séances se déroulent au rythme d'une, deux ou trois fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.

Ne ratez pas la première séance et la remise de votre carnet d'entraînement personnalisé.

Les séances sont placées sous l'autorité d'un entraîneur afin d'adapter leur contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme. Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots: santé et convivialité.

Courez nous rejoindre!



Ce printemps, 3 sessions !
0-5 KM, 5-10 KM et 10Km+

ORGANISATEUR	COMMUNE DE TELLIN
DATE	LUNDI 30/03/2015 – 18h30
LIEU	ADMINISTRATION COMMUNALE DE TELLIN
CONTACT	0475/30.15.68 – Olivier DULON 0474/83.47.06 – Bertrand PIGNON
INFO:	www.jecourspourmaforme.com



Retour sur les activités du Comité de développement touristique et culturel fin 2014 – début 2015

Sur les 6 – 7 derniers mois, le Comité de Développement touristique et culturel a organisé plusieurs activités sur la commune : les commémorations de la guerre 14 – 18, le W-E des Paysages à la Chapelle Notre-Dame de Haurt, Noël au théâtre et le 70° anniversaire de la bataille de Bure. Ces activités ont réuni un bon nombre de locaux et de visiteurs sur notre commune.

Petit retour sur ces dernières activités en quelques chiffres :

Commémorations 14 – 18 : 416 visiteurs à l'exposition « Vivre dans les 4 villages tellinois en 1914-18 », 30 personnes à la conférence de Mr Jodogne « L'abbé Enclin, curé de Tellin de 1912 à 1949 », environ 100 personnes aux journées « Eglises ouvertes » et une centaine de personnes à la cérémonie du 11/11 + balade « 14-18 » avec les enfants des 3 écoles à travers nos villages et des ateliers culinaires avec les enfants de l'extrascolaire ;

Le WE des Paysages : Organisé à la Chapelle ND de Haurt les 27 et 28 septembre avec la Maison du Tourisme de la Haute-Lesse, il a réuni une bonne centaine de participants à diverses balades « Paysage » guidées autour de la chapelle ainsi qu'au Jardin aromatique : plusieurs d'entre eux se sont essayés au vélo électrique sur la Balade des Chapelles ;

Noël au théâtre : Le 20 décembre, nous recevions la troupe Plastique Palace Théâtre pour le spectacle « Au loin », un spectacle de marionnettes. 155 enfants et parents se sont pressés à la salle Concordia pour le voir et apprécier une galette et du cacao chaud à la fin de celui-ci ;

70° anniversaire de la bataille de Bure : Durant les 2 premières semaines de janvier, 430 visiteurs à l'exposition « C'était comment en 1945 » organisée à l'école de Bure avec le précieux soutien des écoles communales, environ 90 personnes aux balades guidées en car « Battlefield Tour » contées par des témoins de l'époque et des experts de la bataille, 60 personnes aux conférences de M. Bourland et R. Tytgat, une centaine de marcheurs à la « Pegasus Walk » et enfin, une soixantaine de participants au dîner retrouvailles à la fin

des festivités.

Pour toutes ces activités, nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles, témoins, et aidants d'un jour pour la bonne réalisation de ces premières !

Pour 2015, le CDTC projette d'organiser un concours photo sur la commune, ainsi qu'une exposition pour les artistes locaux.

Cependant, nous vous donnons déjà rendez-vous le 4 avril pour la chasse aux œufs ainsi que les 6 et 7 juin aux journées « Eglises ouvertes » où les églises de Tellin, Resteigne et Bure sont inscrites !

Pour le CDTC,

Maxime Léonard

Le Pass Chevetogne, l'abonnement loisirs le moins cher de Belgique

80 € de loisirs par an à volonté pour toute la famille

pour les habitants de notre commune
Achat uniquement au siège de l'Administration communale



Nuit du Feu 2015 réservée aux abonnés Pass

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE MARS A MAI 2015

Mars						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20 20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Mai						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4 4	5
6	7	8	9	10 10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

*Pour de plus amples informations sur les événements tellinois, vous pouvez vous rendre sur le site communal : www.tellinam.be
(Si vous constatez que votre événement n'est pas complet, merci d'envoyer vos ajouts à l'adresse tourisme@tellinam.be)*

Tellin

20/03 (19h) : Grand feu (RUS Tellin)
30/03 (18h30) : Je cours pour ma forme
04/04 (11h) : Chasse aux œufs (OT - Comités parents)
06/04 : Marche ADEPS (RUS Tellin - Djaye)
7 au 10/04 : Stage de volley (VC Tellinam)
10/04 (19h) : Concours de couyon (VC Tellinam)
11/04 (8h) : Tournoi de volley indoor (VC Tellinam)
01/05 : Balade VTT (VTT Tellin)
30/05 : Fancy Fair de l'école (Comité parents)

Resteigne

15/03 (10h30) : Dîner (Assoc. Parents Resteigne)
04/04 : Bal de Pâques (Jeunesse Resteigne)
26/04 : Carrefour des générations (PCS - CCCA)

Bure

08/03 (10h) : Bourse aux vêtements (Foyer Culturel)
14/03 (20h) : Théâtre "Mexiiiico" par la troupe "Les Cloches fêlées"
15/03 (15h) : Théâtre "Mexiiiico" par la troupe "Les Cloches fêlées" au profit du Télévie
20/03 (20h) : Théâtre "Mexiiiico" par la troupe "Les Cloches fêlées"
21/03 (20h) : Théâtre "Mexiiiico" par la troupe "Les Cloches fêlées"
03/05 (10h) : Marché aux fleurs (Village fleur)
25/05 (8h) : Marche ADEPS (Promo-Tellin)

Grupont

22/03 (13h) : Vente de pensées (Télévie)

Samedi 4 avril à 11h
À l'Office du tourisme de Tellin
(Réservé aux enfants de la commune et des écoles de Tellin)

Chasse aux œufs

Dès 11h

Division des enfants en 4 groupes (Minis, Petits, Moyens et Grands)



- ♦ Recherche des œufs dans le village pour les moyens et les grands (encadrée par nos soins)
- ♦ Sur le site de l'office du tourisme pour les minis et les petits

Sur place : Bar et Barbecue

N'oublie pas ton panier !

Une organisation du CDTC de la commune de Tellin et des comités de parents



Stage de multisport et volley pour les 5 - 12 ans



Quand : du mardi 7 au 10 avril 2015.

Où : Hall omnisports de Tellin, Mont du Carillon.

Horaire : de 9h00 à 16h00
Possibilité de garderie de 8h30 à 9h00 et de 16h00 à 16h30.
Attention inscription préalable obligatoire.

Prix : 40 €

Inscription et renseignement : VC TELLINAM

Par téléphone au 0476/50 63 02 ou par mail vctellinam@yahoo.fr

L'inscription ne prend cours qu'à la réception du paiement sur le compte **BE94 1430 8334 3414**, communication **Nom de l'enfant**

Les enfants devront se munir de vêtements de sports, prendre leurs tartines, ainsi qu'une collation pour le matin et l'après midi.



SAMEDI 11 AVRIL
Hall omnisport Tellin

Le VC TELLINAM organise un

TOURNOI de
6 H de VOLLEY

Equipes de 6 personnes
Inscription: 30 €/équipe

Joueurs non-affiliés ou affiliés
Matches 6 contre 6 (mixtes)
Inscriptions à partir de 8h30 - 1^{er} match à 9h00

PETITE RESTAURATION SUR PLACE
AMBIANCE ASSUREE

Renseignements - inscription pour le 4 avril
LECOMTE Corine
0476/50 63 02
vctellinam@yahoo.fr

www.tellinam.be ou sur Facebook Vc Tellinam



Le VC TELLINAM
vous invite à son

Concours de Couyon

A la Capucine - à côté du hall omnisports

le vendredi 10 avril 2015

Inscriptions à partir de 19 h 30

Première manche à 20 h 00

Prévente au prix de 10 €* (soit 4 tickets)

Entrée le jour même au prix de 12 €

Premier lot: 150 € -

Deuxième lot: 100 €

et nombreux autres lots



*chez Corine Lecomte 0476/50 63 02
Infos: www.tellinam.be

Marche Adeps

25 Mai BURE
Lundi de Pentecôte

Distances de :
5 - 10 - 15 - 20km

Départ : Foyer Culturel de Bure
Rue de Grupont, 4, 6927 Bure (Tellin)
entre 8h et 14h

Restauration : assiette froide + frites : 8€
ou boulettes + frites : 7€ (enfants -12ans : 3€)

Renseignements :
084 / 36 63 73 - 084 / 22 22 24
0476 / 33 55 89 - 0479 / 71 76 93
Possibilité de livraison à domicile
et de venir se restaurer sans marcher.

www.promo-tellin.be



TELLIN- 1^{ER} MAI 2015
22^{ième} TRANSFORESTIERE VTT



Tous les parcours sont fléchés

Ravitaillements - Buvette - Petite restauration
Douches - Bike Wash - Réduction Club O2 Bikers



INSCRIPTIONS : Terrain de football de Tellin



Organisation : VTT-TELLIN - 0476/630756 - 084/214438 - 03/4884753

www.vtt-tellin.be

Divers



Foyer Culturel de Bure

Pour la réservation et la remise des clés du Foyer Culturel à Bure, vous pouvez prendre contact avec Mme Marie-Thérèse ROBERT au 084/36.69.07

L'année 2015 est à ses débuts...débuts qui ont commencés sur des chapeaux de roue avec notre première activité: le traditionnel « Blind Test ». Ce fut une grande réussite et ce, une fois de plus, grâce à VOUS. Encore merci aux nombreux participants pour cette ambiance de folie et votre bonne humeur. Ne nous arrêtons donc pas en si bon chemin...Alors, Mesdames, Messieurs, à vos agendas:

Notre prochaine activité sera marquée par une marche ADEPS qui se déroulera le 25 mai (lundi de Pentecôte) à Bure.

Sans oublier notre plus grand succès: les journées des 20 et 21 juillet pour lesquelles nous travaillons dès à présent à pied d œuvre afin de faire de cet événement un événement inoubliable et incontournable. Nous vous promettons d'ores et déjà un programme riche en surprises et en nouveautés.

Restez informés en faisant un léger détour sur notre site www.promo-tellin.be ou sur notre page Facebook.

Pour l'ASBL Promo Tellin
LIBERT Laura, Secrétaire



AMPERSONN
Thierry Huyenen ing

La sécurité est l'affaire de tous ...
mais confiez la vôtre à
AMPERSONN

Entreprise de sécurité agréée n° 20 1726 05
Thierry HUYNEN

Systèmes d'alarmes intrusion

Systèmes d'alarmes incendie

Systèmes de surveillance par caméras

Systèmes de gestion et contrôle d'accès

Cité du centenaire, 236 - 6927 Tellin
GSM : 0498 05 36 69 - Tél : 084 / 40 03 44 - Site : www.amperonn.be



LIBERT
s.p.r.l.
Assureurs-Conseils
Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN
Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03

*Outillages
Gruslin s.p.r.l.*

**Matériels - Outillages de jardin
et Forestier - Remorques**



Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77
juliengruslin@skynet.be

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ **WARIN**

Gasoil-Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Gaz-Citernes-Station service

Ets WARIN s.a
GRAIDE (station)
Tel: 061/51.10.26

MARCHE
Tel: 084/31.13.57

Votre expert chaleur

ESSO OPTIPLUS
Notre Mazout à la pointe de la technologie
ECONOMIE-SECURITE PROPRETE

• Service - Qualité - Quantité
N°1 Gasoil EXTRA OPTIPLUS

• Paiements échelonnés:
Vous répartissez votre budget chauffage sur 12 mois sans frais ni intérêts

• Ravitaillement automatique

Simplifiez-vous la vie, commandez via
www.warin-mazout.be

GARAGE *Crucifix* TENNEVILLE



Situé sur l'axe Bastogne-Marche, en province du Luxembourg, notre nouveau showroom ardennais vous propose depuis son déménagement un large choix de véhicules neufs et un superbe espace occasion. Son équipe attentive et sympathique composé de six personnes vous conseille lors de vos achats. L'atelier, en plus de l'expertise Citroën, excelle dans l'entretien de votre 4X4 quelle qu'en soit la marque.

A VENDRE véhicules de démonstration 2014

C1 AIRSCAPE 5 PORTES 1.2 PURETECH 82 C4 CACTUS 1.6 eHDI 92 ETG6 SHINE NEW DS3 1.6 BLUEHDI 115 SPORT CHIC
FEEL EDITION 13000 KM 11500€ 7500KM 18000€ 10000KM 18500€



Route de la Barrière 28 (N4)
6970 Tenneville - Tél. 084 45 50 50
tenneville@groupecrucifix.be



www.facebook.com/groupecrucifix
www.groupecrucifix.be